





PROTECTION SOCIALE

6,5 M de bénéficiaires de la sécurité sociale (chefs d'entreprises indépendants, actifs et retraités)

 Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants – CPSTI

2,1 MRD€ de prestations vieillesse versée dans le cadre du régime complémentaire des indépendants.


 Caisse nationale d'assurance vieillesse

1639 € montant brut moyen de la pension pour les travailleurs indépendants en Belgique  *Système fédéral des pensions*

2,4% des travailleurs indépendants bénéficient de prestation maladie au Portugal.

 Observatoire social européen


TRAVAIL

11,7 % de travailleurs indépendants soit 3,2 millions de personnes.  Insee

37 % de femmes parmi des travailleurs indépendants. Elles ont en moyenne 46 ans contre 49 ans pour les hommes.  URSSAF


50 H moyenne travaillées par semaine  Comptoir de la nouvelle entreprise – Malakoff Humanis

14,3 % des travailleurs sont indépendants  Eurostat

28 M de travailleurs dans les plateformes numériques dans l'Union européenne  Commission européenne


32,4% de femmes sont des travailleurs indépendants  Eurostat

ÉCONOMIE


23 M de travailleurs sont employés via l'intermédiaire d'une plateforme, **en 2025**, ce nombre devrait atteindre **43M.**  Commission européenne

SOCIÉTÉ

18 % des 18-30 ans se projettent comme travailleur indépendant.  IFOP

15 % des travailleurs indépendants sont confrontés à un symptôme d'épuisement professionnel.  BPI France

93 % des indépendants estiment qu'il est urgent d'avoir les mêmes droits sociaux que les salariés  Association pour le droit à l'initiative économique- ADIE

36 % des travailleurs indépendants belges estiment que leur santé mentale est mauvaise  Union des classes moyennes – UCM

36,3 % Augmentation des dépressions et des burn-out depuis 2019.  Institut national d'assurance maladie-invalidité INAMI

60 % de travailleurs indépendants européens à indiquer avoir opté pour ce statut par choix plutôt que par nécessité  Eurostat

ça c'est dit!!!

« Trop de travailleurs de plateformes sont aujourd'hui de faux indépendants, coincés dans les limbes, sans droits du travail ni protection sociale. [...] Nous veillerons à ce qu'ils soient reconnus comme salariés ou indépendants, en fonction de leurs conditions de travail réelles. Les partenaires sociaux pourront négocier la manière dont les algorithmes prennent des décisions concernant les conditions de travail. » "le Parlement européen du projet de directive « Travailleurs des plateformes : protection et conditions de travail améliorées »)